

Rapport du devoir de diligence & de l'analyse de risque



VERNAIN SA

JUIN 2025

Contexte, Engagements RJC et Responsabilité Sociétale

1. Présentation de la Maison Vernain SA

Implantée à Genève, la Maison Vernain SA est un grossiste spécialisé dans les diamants taillés, au service des ateliers de bijouterie-joaillerie et des marques horlogères. En tant qu'entreprise certifiée par le Responsible Jewellery Council (RJC), nous avons défini et mis en œuvre un ensemble de politiques alignées sur les principes fondamentaux de cette norme.

Nos engagements s'articulent autour des axes suivants :

- Le respect des droits de l'homme, y compris les normes de travail équitables et la protection des travailleurs.
- La conformité environnementale, notamment par une gestion responsable des déchets et des substances chimiques.
- La lutte contre la corruption et la promotion de pratiques commerciales éthiques.
- La traçabilité et la transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement en pierres précieuses et métaux précieux.

2. Défis majeurs identifiés

Dans notre démarche de responsabilité sociétale, nous avons identifié cinq enjeux majeurs :

- L'approvisionnement en diamants provenant de zones de conflit (ZCHR).
- Le respect des droits de l'homme dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- Le respect des normes liées aux ressources humaines.
- La gestion de notre impact environnemental direct.
- Les risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

3. Gestion des risques liés à l'approvisionnement

Nos diamants proviennent exclusivement de fournisseurs rigoureusement sélectionnés. Toutefois, nous reconnaissons l'existence de risques potentiels dans notre chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne :

- L'origine des diamants (zones de conflit ou à hauts risques).
- Le non-respect des droits humains par certains acteurs du marché.

Les diamants issus de zones ZCHR peuvent être associés à de graves violations des droits de l'homme, crimes de guerre, financement de groupes armés non étatiques, ou encore à des opérations de blanchiment d'argent. Parmi les atteintes potentielles aux droits humains figurent le travail des enfants, le travail forcé, les discriminations ou d'autres abus contraires aux principes des Nations Unies.

Pour y remédier, la Maison Vernain SA a instauré un dispositif rigoureux de contrôle et de diligence raisonnable :

- Adoption d'une politique d'approvisionnement responsable.
- Mise en place d'un Code de conduite pour les fournisseurs.

- Procédures KYC (Know Your Customer) renforcées.
- Révision régulière de nos processus internes.
- Application d'une diligence raisonnable sur toute la chaîne d'approvisionnement.
- Suivi actif des signaux d'alerte liés aux ZCHR et au respect des droits de l'homme.

4. **Ressources humaines**

La Maison Vernain SA n'emploie actuellement aucun salarié. À ce titre, le risque de non-conformité aux normes en matière de ressources humaines est considéré comme nul au sein de notre structure. Toutefois, nous exigeons de nos partenaires et fournisseurs qu'ils se conforment strictement aux exigences du RJC dans ce domaine et en alignement avec les normes des Nations Unies. Par ailleurs, dans un souci d'exemplarité, des contrats de travail ont été mis en place pour les actionnaires actifs, accompagnés d'une charte anti-harcèlement.

5. **Engagement environnemental**

Consciente des enjeux environnementaux liés à l'activité économique, même dans un cadre purement administratif, la Maison Vernain SA a développé une politique environnementale visant à limiter son empreinte carbone. Cet engagement s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue, malgré la nature non industrielle de notre activité.

6. **Prévention du blanchiment d'argent**

Le secteur du diamant présente des vulnérabilités spécifiques au blanchiment de capitaux :

- Des biens de forte valeur, compacts et discrets à échanger.
- Un marché fragmenté, parfois opaque.
- Certaines zones géographiques faiblement réglementées.

Pour faire face à ces risques, la Maison Vernain SA met en œuvre une politique rigoureuse de transparence :

- Enregistrement systématique de toutes les transactions.
- Création de fiches détaillées pour chaque partenaire stratégique (fournisseurs et clients).
- Évaluation continue de la conformité des partenaires en fonction des informations disponibles.

Mise en œuvre des engagements, Systèmes de contrôle et gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de conformité et de responsabilité, la Maison Vernain SA a mis en place un dispositif structuré de gestion des risques et de contrôle, fondé sur les meilleures pratiques internationales. Ces mesures visent à garantir la transparence, la traçabilité et la conformité éthique tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

1. Dispositif de diligence raisonnable

Nos procédures s'appuient sur les principes directeurs de l'OCDE relatifs à la diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables. Le système mis en place comprend notamment :

- La mise en œuvre d'une **diligence raisonnable** basée sur les recommandations de l'OCDE.
- La **collecte de données KYC (Know Your Customer)** auprès de tous les fournisseurs.
- La **transmission d'un Code de conduite** à nos partenaires commerciaux, à signer pour formaliser leur engagement.
- La **vérification d'informations disponibles dans les sources publiques**.

2. Analyse des signaux d'alerte

À la suite d'une analyse approfondie de notre chaîne d'approvisionnement, certains signaux d'alerte à faible risque ont été identifiés. Ils concernent principalement :

- La **provenance de diamants bruts issus du Zimbabwe ou de Russie**.
- Les **zones d'opération des ateliers de taille**, localisés principalement en Inde.

Grâce à l'application rigoureuse de nos politiques internes, de nos procédures de diligence et de notre système de contrôle, ces signaux d'alerte restent sous surveillance constante et sont à ce jour classifiés comme à **faible niveau de risque**.

3. Sélection des fournisseurs

La Maison Vernain SA privilégie les fournisseurs certifiés par des normes internationalement reconnues telles que :

- Le **Responsible Jewellery Council (RJC)**,
- La **norme ISO**,
- Ou toute **autre certification équivalente**.

Cette exigence permet de renforcer la sécurité de notre chaîne d'approvisionnement tout en contribuant à la promotion des meilleures pratiques dans l'industrie.

4. Relations commerciales durables

Nous favorisons les **partenariats commerciaux de long terme**, car ils sont essentiels au développement de relations de confiance. Cette approche facilite un meilleur partage de l'information, améliore la collaboration sur les enjeux de conformité et renforce la transparence à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement.

5. Indicateurs de conformité 2025

Afin de garantir une gestion rigoureuse de sa chaîne d’approvisionnement, la Maison Vernain SA a réalisé 20 contrôles KYC au cours de l’année 2025. Aujourd’hui, 90 % de nos fournisseurs sont certifiés RJC, et les 10 % restants disposent de certifications équivalentes reconnues internationalement (ISO, BPP, etc.). Environ 80 à 90 % des diamants traités sont couverts par un système complet de traçabilité, tandis que les 10 à 20 % restants relèvent du statut de diamants grandfathered ou recyclés, acquis avant l’entrée en vigueur des régulations actuelles.

Indicateur	Résultat 2024-2025
% de fournisseurs certifiés RJC	90 %
% de fournisseurs certifiés équivalents	10 %
Nombre de contrôles KYC réalisés	20
% de diamants traçables	80 à 90 %
% de diamants grandfathered ou recyclés	10 à 20 %

VERNAIN SA

Fondée en 1900

Conclusion

À la suite des évaluations internes régulières et de notre processus de gestion des risques, la Maison Vernain SA confirme qu'aucun signal d'alerte significatif n'a été détecté dans sa chaîne d'approvisionnement au cours de l'année 2024-2025. Aucun impact avéré sur les droits de l'homme n'a été observé, tant chez nos partenaires que dans notre structure, qui reste inchangée et sans employés directs.

1. Conformité renforcée sur l'origine des diamants

Depuis le **1er mars 2024**, un durcissement des réglementations internationales encadrant les diamants d'origine russe a été mis en place (notamment via le G7 et l'Union européenne). En réponse à ces nouvelles exigences, la Maison Vernain SA a renforcé son dispositif de contrôle :

- **Exclusion totale** des diamants d'origine russe, y compris ceux transformés dans des pays tiers.
- Mise en œuvre d'une **traçabilité complète** sur la base des informations fournisseurs, couvrant la chaîne de possession depuis la mine jusqu'à la vente.
- **Archivage des preuves documentaires** certifiant la non-origine russe pour toutes importations.

Nous attestons désormais systématiquement sur facture que **nos diamants ne proviennent pas de Russie, ni du Zimbabwe**, conformément aux exigences du RJC et aux sanctions en vigueur.

2. Stabilité organisationnelle et conformité KYC

La structure interne de la Maison Vernain SA n'a connu aucun changement organisationnel. Nos partenaires commerciaux demeurent les mêmes, et chacun d'eux fait l'objet d'une **vérification KYC régulièrement mise à jour**, assurant leur conformité aux normes RJC.

3. Responsabilité sociale et vigilance accrue

Dans le prolongement des nouvelles attentes du RJC, nous avons étendu notre vigilance au-delà de nos fournisseurs directs. La Maison Vernain SA s'assure désormais, dans la mesure des informations disponibles ou transmises, que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement :

- Respecte les principes fondamentaux des **droits humains**,
- Ne présente pas de **risques systémiques ou récurrents** liés au travail forcé, au travail des enfants ou à toute autre forme d'exploitation,
- Intègre, en cas de besoin, des **mécanismes correctifs ou de remédiation**.

4. Engagement environnemental structuré

En 2025, la Maison Vernain a formalisé son engagement écologique à travers une **nouvelle politique environnementale documentée**, comprenant :

- Des objectifs mesurables de réduction d'empreinte carbone,
- Des efforts accrus en matière de recyclage et de gestion des consommables (réduction factures papier & recyclage des consommables à travers des entreprises spécialisées, etc.),

- Une meilleure gestion numérique (archivage électronique optimisé, réduction de l’empreinte serveur, etc.).

Ces nouvelles actions, bien que modestes à l’échelle d’une structure de taille réduite, témoignent de notre volonté de contribuer activement aux efforts collectifs pour un avenir plus durable.

5. Mécanisme de plainte

Notre **procédure de gestion des plaintes** est désormais renforcée pour répondre aux exigences de transparence du RJC. Elle est accessible en ligne, permet l’anonymat, et les réclamations font l’objet d’un suivi documenté. Cette approche garantit que toute partie prenante, y compris les fournisseurs ou partenaires externes, peut s’exprimer librement et en toute sécurité.

6. Perspectives

Hormis les changements liés à l’encadrement des diamants russes et à l’implantation du nouveau COP 2024, nous n’anticipons pas de modifications réglementaires majeures à court terme. La Maison Vernain SA reste néanmoins pleinement mobilisée pour adapter ses pratiques dès l’entrée en vigueur de nouvelles directives. Une réévaluation complète de nos politiques, pratiques et engagements sera conduite comme chaque année, afin de garantir notre conformité continue et notre amélioration constante.

7. Perspectives et engagements 2026

En 2026, la Maison Vernain SA poursuivra ses efforts d’amélioration continue :

- **Mise en place d’un outil numérique dédié à la traçabilité des diamants**, facilitant le suivi documentaire et renforçant notre conformité aux exigences RJC.
- **Réduction ciblée de 10 à 20 % de notre consommation de papier**, en généralisant les factures électroniques.
- **Extension de nos pratiques de recyclage**, en collaboration avec des partenaires spécialisés dans le traitement des déchets de bureau.

Ces objectifs sont modestes mais concrets, et incarnent notre volonté de progresser durablement dans le respect des principes du RJC.

Pour toutes questions relatives à ce rapport annuel, la procédure de gestion des plaintes est disponible en ligne. Nous sommes également joignables soit par email info@diamants.ch, soit par téléphone au +41.22.329.05.20.

Signé et validé à Genève le 24.06.2025,

